

■ COOPELIA, Coopérative sociale pour l'Encouragement à la construction de Logements Individuels et Associatifs, à Nyon, CH-550-0119960-2, société coopérative (FOSC du 26.02.2003, p. 15). Statuts modifiés le 17 mai 2006. Prestations des associés: chaque membre non locataire doit souscrire 10 parts nominatives de CHF 100; chaque membre locataire doit souscrire 10 parts nominatives de CHF 100.

Journal no 7758 du 11.07.2006
(03468648 / CH-550.0.119.960-2)